



BAVOIS – CONSEIL COMMUNAL

Par Ali-Georges Maire

Le sujet qui divise: le projet de parc éolien

Un point de situation du projet d'implantation de cinq éoliennes sur le territoire communal était à l'ordre du jour du Conseil communal de Bavois, mardi dernier.

A la surprise de certains conseillers, c'est l'entreprise Vento-Ludens qui a présenté l'historique et l'état d'avancement technique du projet. Il fait état de l'implantation de cinq éoliennes dont le sommet des pales se situe à 230 m. La production électrique est estimée à 36 GWh/an. Pour comparaison, la consommation d'électricité annuelle de Bavois avec 1200 habitants est estimée à 4 GWh. La Municipalité a présenté les retombées financières du projet: la rémunération annuelle moyenne pour la commune pourrait s'élever à Fr. 445 000.-. La Municipalité envisage d'en faire profiter la population par un bonus annuel et une réduction du prix du kWh; près de Fr. 200 000.- seraient finalement alloués au ménage communal. Prochaines étapes, présentation à la population le 3 avril, puis expo et visite d'un parc éolien le 16 mai et 17 juin pour les conseillers communaux.

Motion sur la distance

Les opposants au projet ont déposé une motion qui vise à l'adjonction d'un article au règlement de police des constructions. Elle propose une distance minimale entre une éolienne et une habitation qui soit de dix fois la hauteur au moyeu, soit une distance de 1600 m pour les éoliennes projetées. Elle a été renvoyée à une commission en vue d'une prise en considération ou non. Une interpellation a également été déposée: elle demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de participer aux frais de recours concernant la demande de recevabilité du moratoire proposé.

Grande salle et conduite d'eau

Le deuxième projet, soit la remise au goût du jour de la vénérable grande salle, a fait l'objet d'une présentation par la commission concernée. Les utilisateurs ont été consultés, ce qui a permis d'aboutir à un projet quasi définitif. Il avait été demandé d'étudier la possibilité de construire une salle double, projet non retenu compte tenu du coût et des places de parc insuffisantes.

Finalement, le Conseil a accordé un crédit de Fr. 261 600.- pour remplacer la conduite d'eau de la route de la Gare.



Photomontage depuis la gare de Bavois

Image brochure: Bavois – Présentation Conseil communal